

Ordonnance souveraine n° 15.159 du 20 décembre 2001 portant modification de l'ordonnance n° 14.712 du 28 décembre 2000 fixant les modalités d'application de la loi n° 1.235 du 28 décembre 2000 relative aux conditions de location de certains locaux à usage d'habitation

<i>Type</i>	Texte réglementaire
<i>Nature</i>	Ordonnance Souveraine
<i>Date du texte</i>	20 décembre 2001
<i>Publication</i>	Journal de Monaco du 28 décembre 2001 ^[1 p.3]
<i>Thématiques</i>	Baux ; Immeuble à usage d'habitation ; Secteur protégé

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/ordonnance/2001/12-20-15.159@2001.12.29>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Vu la loi n° 1.235 du 28 décembre 2000 relative aux conditions de location de certains locaux à usage d'habitation ;
Vu Notre ordonnance n° 14.712 du 28 décembre 2000 fixant les modalités d'application de la loi n° 1.235 du 28 décembre 2000 relative aux conditions de location de certains locaux à usage d'habitation ;

Voir l'article 9 de l'ordonnance n° 14.712 du 28 décembre 2000.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 28 décembre 2001

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2001/Journal-7527>